

## 24 mars 1652 : Partage entre Henry Mermety & Me François Delaville.

24.03.1652

Partage entre Henry MERMETY, de MONTANGE, docteur ès droits, et Me François DELAVILLE, notaire royal, de MONTANGE, des terres et cours d'eaux des moulins d'ENFERMAY acquis des biens de Bernard MOURIER, par subhastation au banc de cour de MONTANGE:

- Pour le sr MERMETY:

1. une pièce de terre de 2 petits journaux, sise au finage DAMON (sic), lieu-dit SUR LE PAS;
2. une pièce de terré, de 1 journal, au finage DAVAL lieu-dit EN LA SERRA;
3. une pièce de pré, lieu-dit AU CRETET, que possédait déjà le sieur MERMETY au pré de LALIX;
4. une pièce de pré clos, sise EN RIOTÈ, au-dessus de LA CROIX;
5. une pièce de pré clos, sise SOUS CHEZ DAUNIN;
6. ce que possédait Bernard MOURIER à GIRON;
7. ce qui sera de MONESTIER;

- pour le sr DELAVILLE:

1. une pièce de terre, de 3 petits journaux, sise au finage DERNIER, lieu-dit EN ESCOFFY;
2. une parcelle, de la semaison d'un quart de blé, au même finage, lieu-dit SUR LE PUTY;
3. une pièce de pré, sise au pré de LALIX, lieu-dit EN LA PIRA CROSATUA;
4. autres pièces de pré, au même lieu, la joignant, partagées avec les héritiers de feu Perceval MAURIER;
5. deux pièces de pré, avec leurs arbres, sises au PUTY;
6. la moitié du moulin d'ENFERMAY, avec la moitié du moulin VIEUX, qui dépendaient de l'hoirie de Bernard MOURIER BERGOGNION, à charge d'établir un meunier commun et de réparer les moulins à communs frais, ainsi que de ne pas se dispenser des émines.

Témoins: Me Claude DEVAUX, praticien, de MONTANGE; Jean CRISARD, de MONESTIER; Etienne BERROT VALLY, de MONTANGE.

Fait à MONTANGE, par Me GENOLIN, notaire royal.

Signatures à la minute: les témoins et les parties, sauf ledit BERROT qui ne sait signer.

(Copie d'une expédition en faveur de M. DELAVILLE).